



OWNER'S MANUAL

Old Town[®]
CANOES  KAYAKS

Old Town®

CANOES  KAYAKS

www.oldtowncanoe.com
www.facebook.com/oldtowncanoe
<http://twitter.com/oldtowncanoe>
www.youtube.com/oldtowncanoeandkayak



www.oceankayak.com
www.facebook.com/oceankayak
http://twitter.com/ocean_kayak
www.youtube.com/paddleoceankayak



NECKY® KAYAKS

www.necky kayaks.com
www.facebook.com/necky kayaks
<http://twitter.com/necky kayaks>
www.youtube.com/necky kayaks

125 Gilman Falls Ave. Bldg B., Old Town, ME 04468 USA



Congratulations! Your new boat represents the very best quality, craftsmanship and technical innovation in the industry. With proper care your canoe or kayak will give you years of paddling enjoyment. With knowledgeable use, it offers almost limitless paddling possibilities, at home or wherever your travels take you. To begin your adventure check with your local dealer or paddling club for paddling opportunities in your area. Other paddlers are your best source for information regarding put-ins, take-outs, trips, etc.

REGISTERING YOUR BOAT

To register your new canoe or kayak in our warranty database, either complete the form included or register on our website (address on front cover). Much of the information requested on the warranty form is voluntary, and we use it for one reason only: to learn to serve you better. We will not sell this information to another company. Registering your boat is for your protection and convenience only.

SAFETY WARNING

Paddlesports can be very dangerous and physically demanding. The user of this product should understand that participating in paddlesports may involve serious injury or death. Observe the following safety standards whenever using this product.

- Get paddlesport instruction from a licensed or certified instructor.
- Obtain certified first aid and rescue training, and carry first aid and rescue equipment.
- Always wear a nationally-approved personal floatation device (PFD).
- Always wear a helmet where appropriate.
- Dress appropriately for weather conditions; cold water and/or cold weather can result in hypothermia.
- Check your equipment prior to each use for signs of wear or failure.
- Never paddle alone.
- Do not use alcohol or mind altering drugs prior to using this product.
- Do not paddle in flood conditions.
- Be aware of appropriate river water levels, tidal changes, dangerous currents and weather changes.
- Scout unfamiliar waters; portage where appropriate.
- Do not exceed your paddling ability; be honest with yourself.
- Consult your physician prior to beginning your paddlesport training.
- Follow the manufacturer's recommendations for the proper use of product.
- If additional outfitting is added to this craft, use manufacturer's approved materials only; do not impair entry or exit access.
- Read owner's information package prior to using this product.

The user of this product acknowledges both an understanding and an assumption of the risk involved in paddlesports. If you have any questions about this or any of our products, do not hesitate to call us.

GENERAL SAFETY

Paddling enables people of all ages and abilities to experience nature with unrivalled closeness and variety. Adventures range from brief outings to challenging treks, but even the simplest trip can quickly lead to danger if proper precautions are not taken.

No matter what type of canoe or kayak you're using, there are basics every boater should know.

Always wear an appropriately rated and sized personal floatation device (PFD).

Learn your craft: start slow and seek proper instruction. Practice your skills, rescues and first aid techniques in a variety of conditions until you are thoroughly familiar with them.

Dress for the water temperature. Weather conditions can change quickly, turning a warm afternoon's paddle into a challenge to remember. If you *prepare* to get wet, you'll stay warm whatever nature brings your way!

Protect yourself by learning to read water and weather, and never leave shore in conditions for which you are unprepared. Consult local tide charts and maps, talk to experts and be aware of weather forecasts.

Never paddle alone. Let people know where you plan to go and when you plan to return.

Finally, be on the lookout for potential hazards such as other boats, weather and other natural dangers.

These paddling basics will help keep you safe, warm and just where you want to be—on the water!

Visit our websites for information on maintenance, transportation, storage, paddling instruction, equipment recommendations and more!

www.oldtowncanoe.com

www.oceankayak.com

www.neckykayaks.com



LIMITED WARRANTY

TO WHOM DOES THIS WARRANTY APPLY?

JOHNSON OUTDOORS INC. extends the following limited warranty to the original retail consumer only ("Consumer").

WHAT DOES THIS WARRANTY COVER?

This warranty covers material defects in workmanship and materials in your new Johnson Outdoors Paddlesports products, with the exceptions stated below. Covered Paddlesports products include Ocean Kayak, Necky Kayaks, Old Town Canoes & Kayaks, and Dimension products.

HOW LONG COVERAGE LASTS.

The hull and deck of any Ocean Kayak, Necky Kayaks, Old Town Canoe and Kayak and Dimension canoe and kayak products are covered the lifetime of the boat from the Consumer's original purchase date. For blemished boats or those marked as BLEMS, the hull and deck are covered (5) five years from Consumer's original purchase date. For standard boats used for rental, demonstration, resort or outfitter purposes the warranty is 90 days from date of delivery by the dealer to the Consumer. For boats built as special "outfitter grade" boats used for rental, demonstration, resort or outfitter purposes, the hull and deck are covered (1) one year from date of delivery. For accessories, the warranty coverage is (1) one year from Consumer's original purchase date.

WHAT JOHNSON OUTDOORS WILL DO.

For complete warranty details, to provide notice of a warranty claim, or to request warranty service, contact Johnson Outdoors Inc. as follows: For Ocean Kayak, Necky Kayaks, Old Town Canoes & Kayaks, and Dimension products call 800-343-1555.

Alternatively, you can contact Johnson Outdoors Inc. at 125 Gilman Falls Ave. Bldg. B, Old Town, ME 04468. As the sole and exclusive obligation under this warranty of Johnson Outdoors Inc. and its affiliates (referred to in this limited warranty together as "Johnson Outdoors"), and as Consumer's sole and exclusive remedy, upon prompt written notice from Consumer of breach of this limited warranty during the relevant warranty period, Johnson Outdoors will either, at Johnson Outdoors' option, (a) repair (by the dealer) or replace the defective product, or (b) refund the purchase price paid by Consumer if an inspection by Johnson Outdoors discloses material defects in workmanship or material covered by this warranty.

HERE'S HOW IT WORKS.

1. Consumer must mail the completed warranty registration form (located with the Owner's Manual) or register the product on the appropriate website within 30 days of the purchase date. You can find our websites as follows: Ocean Kayak: www.oceankayak.com; Necky Kayaks: www.necky kayaks.com; Old Town Canoes &

Kayaks: www.oldtowncanoe.com and Dimension: www.dimensionkayak.com.

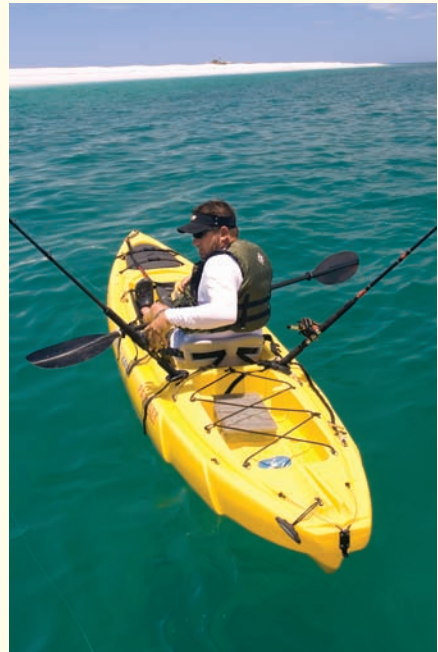
2. If you have a warranty claim, call our Customer Service Department at the number indicated above.

3. Be prepared to provide the following information:

- Proof of purchase, date and place of purchase and original purchase price.
- Boat serial number (engraved on starboard bow and stern), model, color and hatch configuration.
- Consumer name, address and phone number.
- Detailed description of the problem.

4. Johnson Outdoors strives to give warranty claims top priority to ensure timely processing and resolution. We may ask you to contact your original dealer and/or send us the defective product at our cost. If the product is to be returned to the factory, our Customer Service Department will issue a return authorization number. Please affix this number to the product along with your dealer name and contact person. Please do not return any product to the factory without a return authorization number. Return products in the original packing material or equivalent. Please include a note of explanation inside the package regarding the reason for the return, contact information and desired action.

5. Warranty on a replacement boat is void until Johnson Outdoors receives from the dealer the serial number cut outs from the defective boat. The warranty period for a repair, and the related product, shall be only the remaining portion of the original warranty period applicable to such product.



LIMITED WARRANTY CONTINUED

WHAT THIS WARRANTY DOES NOT COVER.

There is NO WARRANTY, and no portion of warranty expense will be reimbursed when:

- Product has ever been used for commercial use (except for Necky Kayaks and Ocean Kayak, Old Town, and Dimension for rental/demonstration/resort/outfitter – for the time frame outlined under “How Long Coverage Lasts”).
- Product is determined by Johnson Outdoors to have been subjected to unusual or abnormal use, misuse, abuse, negligence, accidents, normal wear and tear, damage due to environmental or natural elements, failure to follow Johnson Outdoors’ instructions, unauthorized repair, incorrectly performed maintenance or repair, improper installation, or storage.
- Product is determined to have been used for any activity other than an activity that is customary for this type of product.
- Claim is made by any party other than the original purchaser of a product.
- Product was damaged while in possession of freight carrier, dealer, Consumer or any party other than Johnson Outdoors.
- Product was modified.
- Product was not manufactured by Johnson Outdoors.
- Product was manufactured to Consumer’s, dealer’s or other third party’s specifications.
- Product has not been registered and completed warranty registration form has not been returned to Johnson Outdoors in the time period required.

In order for this warranty to apply, Consumer must retain and provide to Johnson Outdoors receipts showing date of product purchase and documented proper maintenance. Any oral or written description of the products is for the sole purpose of identifying the products and shall not be construed as express warranty. Prior to using the products, Consumer shall determine the suitability of the products for the intended use and Consumer assumes all risk and liability in connection therewith. JOHNSON OUTDOORS SHALL NOT BE LIABLE TO CONSUMER, OR TO ANYONE CLAIMING UNDER CONSUMER, FOR ANY OTHER OBLIGATIONS OR LIABILITIES, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, OBLIGATIONS OR LIABILITIES ARISING OUT OF BREACH OF CONTRACT OR WARRANTY, NEGLIGENCE OR OTHER TORT OR ANY THEORY OF STRICT LIABILITY, WITH RESPECT TO THE PRODUCTS OR JOHNSON OUTDOORS’ ACTS OR OMISSIONS OR OTHERWISE. THE EXPRESS WARRANTIES DESCRIBED HEREIN ARE EXCLUSIVE AND IN LIEU OF ALL OTHER EXPRESS WARRANTIES. FOR COMMERCIAL PRODUCTS, ALL WARRANTIES IMPLIED BY LAW, INCLUDING WITHOUT LIMITATION THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, ARE DISCLAIMED AND SHALL NOT APPLY. FOR CONSUMER PRODUCTS,

WARRANTIES IMPLIED BY LAW, INCLUDING WITHOUT LIMITATION THOSE OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, ARE EXPRESSLY LIMITED TO THE PERIOD OF THE WARRANTY STATED ABOVE FOR THE RELEVANT PRODUCT. Some states do not allow limitations on how long an implied warranty lasts, so the above limitation may not apply to you.

Any assistance Johnson Outdoors provides to or procures for Consumer outside the terms, limitations or exclusions of this warranty will not constitute a waiver of the terms, limitations or exclusions of this limited warranty, nor will such assistance extend or revive the warranty. Johnson Outdoors will not reimburse Consumer for any expenses incurred by Consumer in repairing, correcting or replacing any defective products, except those incurred with Johnson Outdoors’ prior written permission.

LIMITATION ON DAMAGES.

IN NO EVENT SHALL JOHNSON OUTDOORS BE LIABLE FOR INCIDENTAL, COMPENSATORY, PUNITIVE, CONSEQUENTIAL, INDIRECT, SPECIAL OR OTHER DAMAGES. JOHNSON OUTDOORS’ AGGREGATE LIABILITY WITH RESPECT TO A DEFECTIVE PRODUCT SHALL BE LIMITED TO AN AMOUNT EQUAL TO CONSUMER’S ORIGINAL PURCHASE PRICE PAID FOR THAT DEFECTIVE PRODUCT. Some states do not allow the exclusion or limitation of incidental and consequential damages so the above limitation or exclusion may not apply to you.

HOW DOES STATE LAW APPLY?

This warranty gives you specific legal rights, and you may also have other rights which vary from state to state. It is the express wish of the parties that this Agreement and any related documents be drafted in English.



GUIDE D'UTILISATION

Félicitations! Votre nouvelle embarcation représente ce qui se fait de mieux dans l'industrie en matière de qualité, de savoir-faire et d'innovation technique. Maintenu en bon état, votre canot ou kayak vous procurera des années de plaisir au fil de l'eau. À qui en possède une connaissance approfondie, votre embarcation offre des possibilités de pagaie presque illimitées, que ce soit près de chez vous ou là où les voy-

ages vous mènent. Commencez votre aventure en communiquant avec votre détaillant ou votre club de pagaie local. Ils vous renseigneront sur les plans d'eau de votre région où pratiquer les sports de pagaie. Les autres adeptes de la pagaie représentent votre meilleure source de renseignements sur les sites de mise à l'eau et de sortie, les excursions, etc.

MISE EN GARDE

Les sports de pagaie s'avèrent potentiellement très dangereux et physiquement éprouvants. L'utilisateur du présent produit doit comprendre que la pratique des sports de pagaie peut entraîner des blessures graves ou la mort. Respectez les normes de sécurité suivantes à chaque utilisation du produit.

- Suivre une formation en sports de pagaie auprès d'un enseignant autorisé ou qualifié.
- Suivre des formations certifiées en premiers soins et en techniques de récupération, puis emporter avec soi une trousse de premiers soins et de l'équipement de sauvetage.
- Toujours porter un vêtement de flottaison individuel homologué au Canada.
- Toujours porter un casque lorsque les circonstances l'exigent.
- S'habiller en fonction des conditions météorologiques; l'immersion en eau froide et le temps froid peuvent entraîner l'hypothermie.
- Avant chaque mise à l'eau, inspecter le matériel pour détecter les signes d'usure ou de défaillance.
- Ne jamais partir non accompagné.
- Ne pas consommer d'alcool ou de psychotropes avant d'utiliser le présent produit.
- Ne pas pagayer dans des conditions d'inondation.
- Surveiller les niveaux d'eau appropriés des rivières, les changements de marée, les courants dangereux et les changements de conditions météorologiques.
- Aller en reconnaissance des eaux non familières; au besoin, faire un portage.
- Ne pas excéder ses capacités; être honnête avec soi-même.
- Consulter son médecin avant de commencer un entraînement de sport de pagaie.
- Suivre les recommandations du fabricant quant à l'utilisation appropriée du produit.
- Si des grèements sont ajoutés à l'embarcation, utiliser uniquement du matériel approuvé par le fabricant; ne pas gêner l'entrée de l'utilisateur dans l'embarcation ni sa sortie.
- Avant de se servir du produit, lire l'ensemble de la documentation fournie.

L'utilisateur du présent produit reconnaît qu'il comprend et accepte les risques associés aux sports de pagaie. Si vous avez des questions au sujet de ce produit ou de tout autre produit, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

L'ENREGISTREMENT DE VOTRE EMBARCATION

Pour enregistrer votre nouveau canot ou kayak dans notre base de données aux fins de garantie, remplissez le formulaire ci-joint ou inscrivez-vous sur notre site Web (dont l'adresse est indiquée sur la page couverture). La plupart des renseignements demandés sur le formulaire de garantie sont à fournir de façon volontaire et nous les utilisons uniquement pour apprendre à mieux vous servir. Nous ne vendons pas ces renseignements à des tiers. L'enregistrement de votre embarcation ne vise qu'à vous protéger et à vous être utile.

PRINCIPES DE SÉCURITÉ

Les sports de pagaie permettent à chacun, quels que soient son âge ou sa forme physique, de vivre une expérience sans pareil de contact étroit avec une nature variée. De telles aventures peuvent varier d'une excursion de quelques heures à l'expédition la plus ardue, mais la sortie même la plus anodine peut rapidement s'avérer désastreuse si les précautions d'usage ne sont pas prises.

Quel que soit le type de canot ou de kayak utilisé, les principes de sécurité demeurent les mêmes et tous les adeptes de kayak et de canot devraient les connaître.

En tout temps, portez un vêtement de flottaison individuel (VFI) qui s'avère de la bonne cote et de la bonne taille.

Initiez-vous à l'art de la pagaie : commencez lentement et suivez une bonne formation. Mettez en pratique vos habiletés ainsi que vos techniques de récupération et de premiers soins, et

ce, dans des conditions variées, jusqu'à ce que vous les maîtrisiez parfaitement.

Habillez-vous en fonction de la température de l'eau. Les conditions météorologiques peuvent changer rapidement et une sortie anodine par un bel après-midi peut se transformer en épreuve que vous n'oublierez pas. Si vous prévoyez vous faire tremper, vous resterez au chaud, quels que soient les caprices de la nature!

Protégez-vous en sachant interpréter les conditions des eaux et du temps et ne mettez jamais à l'eau dans des conditions pour lesquelles vous n'êtes pas préparé. Consultez les cartes et tables des marées locales, renseignez-vous auprès d'experts et prenez les dernières informations sur les prévisions météorologiques.

Ne payez jamais non accompagné. Informez un proche de votre destination et de votre heure ou date prévue de retour.

Enfin, soyez à l'affût des autres embarcations, des conditions météorologiques et d'autres dangers de la nature.

Ces principes de sécurité à bord contribueront à vous garder en sécurité, au chaud et exactement là où vous désirez vous retrouver, c'est-à-dire *sur* l'eau!

Visitez nos sites Web pour de l'information sur l'entretien, le transport et l'entreposage, pour des instructions de pagayage, des recommandations de matériel et plus encore!

www.oldtowncanoe.com

www.neckykayaks.com

www.oceankayak.com

GARANTIE LIMITÉE

À QUI S'APPLIQUE LA PRÉSENTE GARANTIE?
JOHNSON OUTDOORS INC. n'offre la garantie limitée suivante qu'au consommateur de détail d'origine seulement (le « Consommateur »).

QUE COUVRE LA PRÉSENTE GARANTIE?

La présente garantie couvre les vices matériels de fabrication et de matériaux de vos nouveaux produits de sport de pagaie de Johnson Outdoors, avec les exceptions mentionnées ci-après. Les produits de sport de pagaie qui sont couverts comprennent les kayaks Ocean, les kayaks Necky, les kayaks et canots Old Town et les produits et Dimension.

DURÉE DE LA COUVERTURE

La coque et le pont de tous kayaks Ocean, kayaks Necky, canots et kayaks Old Town et produits de canot et kayak Dimension sont couverts pour la durée de vie de l'embarcation à compter de la date d'achat par le consommateur original. Pour les embarcations imparfaites ou arborant la marque « BLEMS », la coque et le pont sont couverts pour (5) cinq ans à compter de la date d'achat par le consommateur original. Pour les embarcations standards utilisées aux fins de location, de démonstration, de stations de vacances ou de pourvoies, la garantie s'avère de 90 jours à compter de la date de livraison au consommateur par le marchand. Pour les embarcations dont la fabrication est de « qualité pourvoirie » et qui sont utilisées aux fins de location, de démonstration, de stations de vacances ou de pourvoies, la coque et le pont sont couverts pour (1) un an à compter de la date de livraison. Quant aux accessoires, leur couverture de garantie est de (1) un an à compter de la date d'achat par le consommateur original.

CE QUE FERA JOHNSON OUTDOORS.

Pour obtenir tous les détails sur la garantie, pour nous aviser d'une réclamation de garantie ou pour demander du service de garantie, communiquez avec Johnson Outdoors Inc. comme suit : Pour les kayaks Ocean, kayaks Necky, canots et kayaks Old Town et produits Dimension, appelez au 800-343-1555.

Autrement, vous pouvez écrire à Johnson Outdoors Canada Inc. à l'adresse suivante : 4180 Harvester Road, Burlington (Ontario) L7L 6B6. En tant qu'obligation exclusive, aux termes de la présente garantie, de Johnson Outdoors Inc. et de ses filiales (dont il est fait référence, dans la présente garantie limitée, collectivement par « Johnson Outdoors »), et en tant que recours exclusif du Consommateur, sur réception d'un avis écrit immédiat du Consommateur d'un manquement à la présente garantie limitée au cours de la période couverte par la garantie, Johnson Outdoors s'engage, à sa discrétion, à soit (a) faire réparer (par le détaillant) ou remplacer le produit défectueux, soit (b) rembourser le prix d'achat payé par le Consommateur si une inspection effectuée par Johnson Outdoors révèle des vices matériels de fabrication ou de matériaux couverts par la présente garantie.

VOICI COMMENT CELA FONCTIONNE.

1. Le consommateur doit soit poster le formulaire dûment rempli d'inscription de la garantie (compris dans le Guide d'emploi), soit inscrire le produit sur le site Web approprié, et ce, dans un délai de 30 jours à compter de la date d'achat. Les adresses des sites Web sont les suivantes — Kayaks Ocean : www.oceankayak.com; Kayaks Necky : www.neckykayaks.com; Canots & kayaks Old Town : www.oldtowncanoe.com et Dimension : www.dimensionkayak.com.

2. Si vous avez une réclamation, téléphonez à la division du service à la clientèle au numéro susmentionné.

3. Veuillez avoir sous la main les renseignements suivants :

- Une preuve de l'achat, de la date et du lieu de l'achat et le prix d'achat d'origine.
- Le numéro de série de l'embarcation (inscrit à tribord de la proue et de la poupe), le modèle, la couleur et la configuration de caisson.
- Les nom, adresse et numéro de téléphone du Consommateur.
- Une description détaillée du problème.

4. Johnson Outdoors s'applique à donner aux réclamations de garantie la plus haute priorité de façon à veiller à ce que le traitement et la résolution se fassent rapidement. Nous pourrions vous demander de communiquer avec votre détaillant d'origine et/ou de nous faire parvenir le produit défectueux à nos frais. Si le produit doit être retourné chez le fabricant, notre division du service à la clientèle délivrera un numéro de retour autorisé. Veuillez joindre ce numéro au produit, accompagné du nom de votre détaillant et de celui d'une personne-ressource. Veuillez ne retourner aucun produit chez le fabricant sans numéro de retour autorisé. Retournez les produits dans les matériaux d'emballage d'origine ou l'équivalent. Veuillez inclure dans l'emballage une note précisant la raison du retour, les coordonnées de la personne-ressource et les mesures désirées.

5. La garantie s'appliquant à une embarcation de remplacement est nulle jusqu'à ce que Johnson Outdoors reçoive du détaillant le découpage des numéros de série de l'embarcation défectueuse. La période de garantie pour une réparation, et le produit relié, ne consistera qu'en la portion restante de la période de garantie d'origine applicable à un tel produit.

CE QUE LA PRÉSENTE GARANTIE NE COUVRE PAS

Il n'y a AUCUNE GARANTIE et aucune partie des frais de garantie ne sera remboursée lorsque :

- * Le produit a servi un tant soit peu à des fins commerciales (sauf pour les kayaks Necky et kayaks Ocean, pour Old Town et Dimension aux fins de location/démonstration/stations de vacances/pourvoies dans les délais stipulés quant à la durée de la couverture.
- Johnson Outdoors juge que le produit a été soumis à un usage inhabituel, anormal ou abusif, à de la négligence, à des accidents, à l'usure normale, à

GARANTIE LIMITÉE (SUITE)

des dommages causés par l'environnement ou les éléments naturels, à l'inobservation des directives de Johnson Outdoors, à des réparations non autorisées, à de l'entretien ou à des réparations mal réalisés ou à de l'installation ou à de l'entreposage inadéquats.

- Le produit est jugé avoir été utilisé pour toute activité autre que les activités habituelles pour ce type de produit.
- La réclamation est faite par toute partie autre que l'acheteur d'origine du produit.
- Le produit a été endommagé alors qu'il était en possession d'un transporteur, d'un détaillant, du Consommateur ou de toute partie autre que Johnson Outdoors.
- Le produit a été modifié.
- Le produit n'a pas été fabriqué par Johnson Outdoors.
- Le produit a été fabriqué selon les spécifications du Consommateur, du détaillant ou d'une tierce partie.
- Le produit n'a pas été enregistré et le formulaire d'enregistrement de la garantie, dûment rempli, n'est pas parvenu à Johnson Outdoors dans les délais prescrits.

Pour que la présente garantie s'applique, le Consommateur doit conserver et fournir à Johnson Outdoors les reçus comportant la date d'achat du produit et la documentation relative à l'entretien adéquat. Toute description orale ou écrite des produits vise uniquement à identifier les produits et ne doit pas être interprétée comme ayant valeur de garantie expresse. Avant d'utiliser les produits, le Consommateur doit vérifier leur caractère approprié pour l'usage prévu et le Consommateur assume l'ensemble des risques et responsabilités à cet égard. JOHNSON OUTDOORS NE SERA PAS RESPONSABLE ENVERS LE CONSOMMATEUR, NI ENVERS TOUTE PERSONNE FAISANT UNE RÉCLAMATION EN TANT QUE CONSOMMATEUR, DE TOUTE AUTRE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES OBLIGATIONS OU RESPONSABILITÉS RÉSULTANT DE L'INEXÉCUTION DU CONTRAT OU DE LA GARANTIE, LA NÉGLIGENCE OU AUTRES RESPONSABILITÉS EXTRA-CONTRACTUELLES OU TOUTE THÉORIE DE STRICTE RESPONSABILITÉ, EN CE QUI A TRAIT AUX PRODUITS, AUX ACTES, AUX OMISSIONS OU AUTRES DE JOHNSON OUTDOORS. LES GARANTIES EXPRESSES DÉCRITES DANS LE PRÉSENT DOCUMENT SONT EXCLUSIVES ET EN REMPLACEMENT DE TOUTES LES AUTRES GARANTIES EXPRESSES. POUR LES PRODUITS COMMERCIAUX, JOHNSON OUTDOORS SE DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ ENVERS TOUTES LES GARANTIES S'AVÉRANT TACITES CONFORMÉMENT À LA LOI, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES TACITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET DE BON FONCTIONNEMENT ENVERS UNE UTILISATION PARTICULIÈRE. POUR LES PRODUITS DESTINÉS AUX CONSOMMATEURS, LES GARANTIES S'AVÉRANT TACITES CONFORMÉMENT À

LA LOI, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE ET DE BON FONCTIONNEMENT ENVERS UNE UTILISATION PARTICULIÈRE, SONT EXPRESSÉMENT LIMITÉES À LA PÉRIODE SUSMENTIONNÉE DE GARANTIE POUR LE PRODUIT PERTINENT. Certaines provinces peuvent ne pas permettre de limitations quant à la durée d'une garantie tacite; il est donc possible que la limitation susmentionnée ne s'applique pas à votre cas.

Toute aide que Johnson Outdoors fournit au Consommateur en dehors des modalités, limitations ou exclusions de la présente garantie ne constitue pas une renonciation aux modalités, limitations ou exclusions de la présente garantie, et une telle aide ne prolonge pas ni ne rétablit la garantie. Johnson Outdoors ne s'engage pas à rembourser au Consommateur toute dépense encourue par le Consommateur pour la réparation, la correction, ou le remplacement de produits défectueux, à l'exception des dépenses encourues avec la permission écrite préalable de Johnson Outdoors.

LIMITATION DES DOMMAGES-INTÉRÊTS

EN AUCUN CAS JOHNSON OUTDOORS NE SERA RESPONSABLE DE DOMMAGES-INTÉRÊTS ACCESSOIRES, COMPENSATOIRES, PUNITIFS, INDIRECTS, SPÉCIAUX OU AUTRES. LA RESPONSABILITÉ TOTALE DE JOHNSON OUTDOORS EN CE QUI A TRAIT À UN PRODUIT DÉFECTUEUX SERA LIMITÉE À UNE SOMME ÉGALE AU PRIX D'ACHAT D'ORIGINE PAYÉ PAR LE CONSOMMATEUR POUR LE PRODUIT DÉFECTUEUX. Certaines provinces peuvent ne pas permettre l'exclusion ou la limitation de dommages accessoires ou indirects; il est donc possible que la limitation ou l'exclusion susmentionnée ne s'applique pas à votre cas.

COMMENT S'APPLIQUENT LES LOIS PROVINCIALES EN VIGUEUR?

La présente garantie vous donne des droits précis et vous avez peut-être d'autres droits qui varient de province en province. C'est selon la volonté expresse des parties que la présente entente et tous documents liés soient rédigés en français.



FIRST ASSIGNMENT

FOR VALUE RECEIVED, the undersigned hereby transfers this Statement of Origin and the boat described therein to _____ address _____ and certifies that the boat is new and has not been registered in this or any other state; the undersigned also warrants the title of said boat at the time of delivery, subject to the liens and encumbrances, if any, as set out below:

AMOUNT OF LIEN:	DATE:	TO WHOM DUE:	ADDRESS:
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____

Notary Statement

Before me personally appeared _____ who by me being duly sworn upon oath says that the statements set forth above are true and correct. Subscribed and sworn to before me this _____ day of _____, 2____.

_____, Notary Public. Date Commission Expires: _____
(Signature)

PREMIÈRE CESSION

CONTRE LA VALEUR REÇUE et par la présente, le ou la soussigné(e) cède la présente Déclaration d'origine, et l'embarcation qui y est décrite, à _____ Adresse _____ et certifie que l'embarcation est neuve et qu'elle n'a pas été enregistrée dans la présente ni dans toute autre province/division administrative; de plus, il ou elle garantit le titre de ladite embarcation au moment de la livraison, moyennant les privilèges et autres charges (le cas échéant), tel que stipulé ci-dessous :

MONTANT DU PRIVILÈGE	DATE	CRÉANCIER/CRÉANCIÈRE	ADRESSE
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____

Déclaration du/de la notaire

Par-devant moi s'est personnellement présenté(e) _____ qui, dûment assermenté(e) par moi, affirme que la déclaration ci-dessus est véridique et exacte. Signé sous serment par-devant moi en ce _____ jour du mois de _____ de l'an 2____.

_____, notaire. Date d'expiration de la commission : _____
(Signature)

MANUFACTURER'S STATEMENT OF ORIGIN TO A BOAT

The undersigned corporation hereby certifies that the new boat described below, the property and said corporation, has been transferred this _____ day of _____, year _____, on invoice# _____ to _____ whose address is _____

Type of boat: Kayak Canoe Model: _____
Serial number: _____

[AFFIX LABEL HERE]

The corporation further certifies that this was the first transfer of such new boat in ordinary trade and commerce.

By , Group Vice President - Watercraft
(Authorized Signature) (Title of Position)



125 Gilman Falls Ave, Bldg. B, Old Town, Maine 04468 USA
800-343-1555 or (207) 827-5514 • Fax (207) 827-2779
www.oldtowncanoe.com • email@oldtowncanoe.com

DÉCLARATION D'ORIGINE DU FABRICANT D'UNE EMBARCATION

Par le présent document, la société soussignée certifie — en ce __ jour du mois de _____ de l'an _____, ainsi qu'en témoigne la facture no _____ — que l'embarcation neuve décrite ci-dessous, propriété de la société susdite, a été transférée à _____ dont l'adresse est _____

Type d'embarcation : Kayak Canot Modèle : _____
N° de série : _____

[APPOSER L'ÉTIQUETTE ICI]

De plus, la société certifie qu'il s'agit du premier transfert de ladite embarcation neuve à s'effectuer dans le cadre de pratiques commerciales courantes.

By , Groupe vice-président
(Signature autorisée) (titre)



125 Gilman Falls Ave, Bldg. B, Old Town, Maine 04468 USA
800-343-1555 • Télécopieur (207) 827-2779
www.oldtowncanoe.com • email@oldtowncanoe.com